

**PSA Peugeot Citroën supprime son régime de retraite supplémentaire à prestations définies pour ses dirigeants.**

**La mise en place du nouveau dispositif permet une économie de 34 millions d'euros pour l'entreprise.**

Sur proposition du Président du Directoire, le Conseil de Surveillance de PSA Peugeot Citroën a validé le principe de mettre fin au régime de retraite supplémentaire à prestations définies dont bénéficiaient les dirigeants mandataires sociaux et les membres du Comité Exécutif du Groupe.

Un nouveau système de retraite à cotisations définies est mis en place ; ainsi l'entreprise ne garantira plus un certain niveau de retraite mais versera un montant annuel directement lié aux résultats du Groupe et à sa performance. Ce nouveau dispositif générera une économie de 34 millions d'euros dans les comptes 2015 de PSA Peugeot Citroën, nette du coût de passage d'un dispositif à l'autre. Il sera par la suite moins coûteux pour le Groupe ; à titre d'exemple la charge pour le président du Directoire sera divisée par plus de trois. Par ailleurs, le Directoire a décidé de redistribuer à l'ensemble des salariés les économies ainsi réalisées portant sur le régime de retraite des dirigeants. Cette redistribution viendra en complément des dispositifs actuels de rémunération et d'association aux résultats du Groupe.

Sollicité préalablement à sa mise en place, le Haut Comité de Gouvernement d'Entreprise a considéré ce nouveau dispositif conforme sur le fond aux recommandations du Code AFEP-MEDEF. L'ensemble de ces dispositions sera soumis aux votes des actionnaires lors de la prochaine assemblée générale en avril 2016.

A l'occasion de cette annonce Louis Gallois, Président du Conseil de Surveillance déclare : « Avec le Président du Directoire, nous étions convaincus qu'il était nécessaire de faire évoluer le régime de retraite supplémentaire dans l'environnement actuel. Le nouveau dispositif sera plus transparent, moins coûteux et plus directement lié à la performance économique de l'entreprise ».

L'information sur le nouveau système de retraite est disponible sur le site PSA Peugeot Citroën.

**A propos de PSA Peugeot Citroën**

Fort de trois marques de renommée mondiale, Peugeot, Citroën et DS, le Groupe a vendu 3 millions de véhicules dans le monde en 2014. Deuxième constructeur automobile européen, il a réalisé un chiffre d'affaires de 54 milliards d'euros en 2014. Il s'affirme comme leader européen en termes d'émissions de CO<sub>2</sub>, avec une moyenne de 110,3 grammes de CO<sub>2</sub>/km en 2014. PSA Peugeot Citroën est présent dans 160 pays. Ses activités s'étendent aussi au financement (Banque PSA Finance) et à l'équipement automobile (Faurecia).

Pour plus d'informations, aller sur [www.psa-peugeot-citroen.com](http://www.psa-peugeot-citroen.com)

**Contact Presse : 01 40 66 42 00**